

ÉCONOMIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Gaël Giraud, Xavier Ragot

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 15 minutes d'exposé et 15 d'entretien

Type de sujets : question et ensemble de documents

Modalité du tirage : même sujet pour 3 candidats successifs

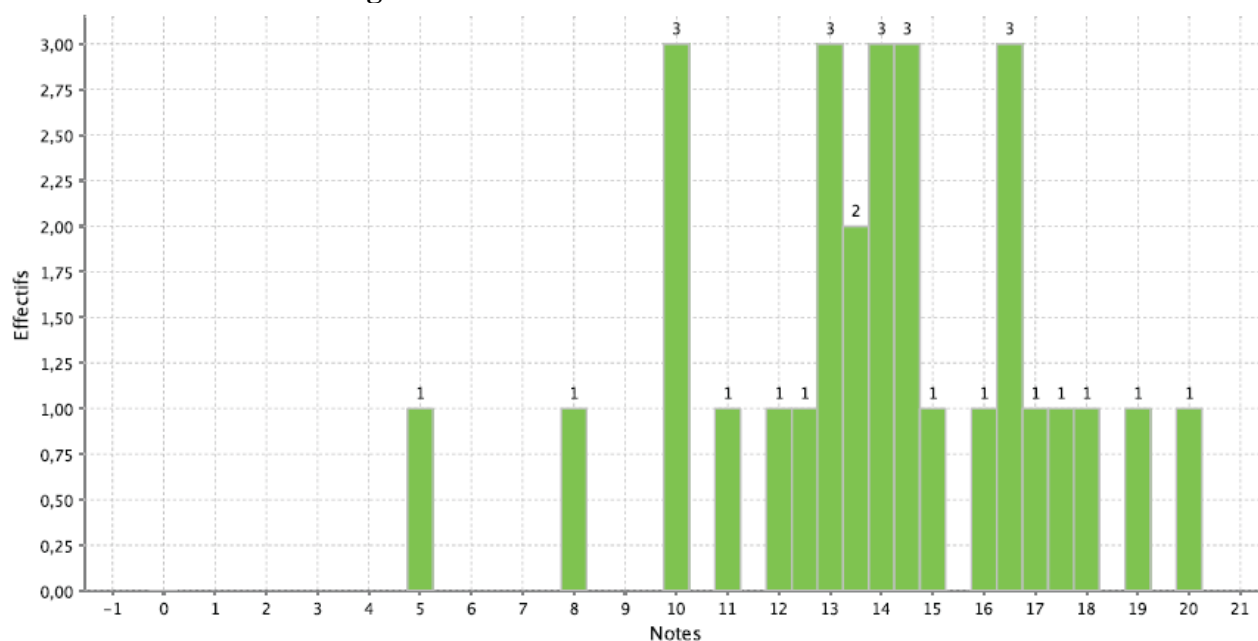
Documents autorisés : aucun

Calculatrice fournie.

Candidats : 29, tous présents.

Moyenne : 13.86; écart-type : 3.31

Histogramme des notes obtenues. Concours B/L 2012



Les documents proposés comportaient à la fois des tableaux et graphiques extraits de sources variées allant de la presse généraliste aux documents de travail scientifiques en passant par des articles de vulgarisation, des blogs spécialisés ou des rapports. Le jury a cherché à diversifier les documents tout en s'efforçant de proposer des dossiers moins volumineux, en moyenne, que ceux de l'année précédente. Il lui est arrivé de choisir des documents dont la version originale est en langue anglaise, qu'il a alors traduits.

Tous les candidats ont proposé un exposé structuré et raisonnablement clair, et se sont prêtés au jeu des questions d'une manière satisfaisante. Cette qualité moyenne satisfaisante se traduit par la rareté des notes très faibles, par une moyenne très élevée (13,86) et un écart-type réduit par rapport aux années précédentes (3,31 contre 3,9, 4,2 et 4,5 en 2011, 2010 et 2009).

Les dossiers étaient de difficultés variées, mais le jury a tenu évidemment le plus grand compte de ces différences dans ses exigences et ses questions. Ainsi les documents assez techniques du dossier

sur la trappe à liquidité ont-ils pu donner lieu à une bonne prestation malgré leur difficulté. Les exposés concernant les dossiers qui demandaient une synthèse approfondie des données, comme le dossier sur les travailleurs pauvres, ont suscité des questions portant sur les mécanismes en jeu, complétant l'analyse descriptive des données.

Comme l'année précédente, le jury note la bonne information, en moyenne, des candidats sur les enjeux financiers de la crise entamée en 2007, alors même que ceux-ci ne figurent pas expressément au programme du concours.

Les candidats ont en général fait bon usage des documents – dont on rappelle qu'il n'est pas indispensable de tous les commenter, même si une plus grande brièveté du dossier est une invitation à en explorer un plus grand nombre d'aspects. Plusieurs candidats ont su faire preuve du recul nécessaire par rapport aux modes médiatiques, par exemple, dans le commentaire des statistiques des dettes publiques européennes. D'autres, au contraire, ont peiné à rendre compte de ce que les documents à leur disposition montraient de manière pourtant évidente -- par exemple, le caractère non-progressif de l'impôt sur le revenu français jusqu'à l'été dernier.

Le jury prend note du bon niveau, en moyenne, des candidats dans le champ micro-économique. Il se félicite de constater qu'un effort spécifique a été mené autour de la macro-économie où un nombre plus faible de lacunes inacceptables est à relever cette année. Reste que, comme les années précédentes, le jury rappelle que, si les programmes font la part belle à l'acquisition d'un certain nombre de compétences techniques qui constituent la « boîte à outil » de l'économiste, cela ne doit pas conduire à négliger le contexte intellectuel, politique et historique de naissance et de développement des analyses théoriques. Comme les années précédentes, la fréquentation des "grands auteurs" reste une excellente école -- et aurait permis à certains, par exemple, d'éviter d'attribuer à David Ricardo lui-même une partie de ce que l'analyse récente a introduit derrière le concept d'équivalence ricardienne.

Plus généralement, la tradition humaniste de la khâgne et de l'Ecole Normale Supérieure, devrait amener les candidats à établir des ponts entre leurs enseignements d'économie et – notamment – de sociologie, d'histoire ou de philosophie, ce qui ne semble pas toujours le cas. La formation disciplinaire de base devrait donc s'accompagner de l'apprentissage d'un esprit critique à l'égard des théories étudiées comme des statistiques utilisées. Le jury observe une faible prise de recul, chez certains candidats, à l'égard des présupposés épistémologiques des théories économiques qu'ils ont apprises, ainsi qu'une propension souvent peu nuancée à discréditer l'intervention des autorités publiques. La réforme fiscale, par exemple, a semblé embarrasser tel ou tel candidat, manifestement plus à l'aise pour argumenter en faveur d'une réduction de l'impôt que de sa réforme en vue d'une plus grande équité fiscale.

Certains candidats se montrent soucieux, lors de leurs prestations orales, d'éclairer tel ou tel mécanisme par un graphique (e.g., le schéma IS-LM). Bien que cela ne soit pas indispensable, c'est une heureuse initiative quand elle ne se retourne pas contre le candidat dès lors qu'il s'avère qu'il ne maîtrise pas ce dont il parle : à tout le moins, on ne devrait pas voir apparaître de courbe de demande croissante en fonction du prix (sauf à justifier cette monotonie inhabituelle)...

La partie de discussion après l'exposé joue un rôle important. Les candidats sont invités à y faire preuve de réactivité et de capacité d'adaptation, car le jury peut leur poser des questions apparentées seulement marginalement au sujet. Le jury s'interdit de poser des questions pièges aux candidats. Lorsque l'exposé initial s'y prête ; le jury peut poser des questions ouvertes pour tester la capacité d'élaboration du candidat. Lorsque, par exemple, il se demande si la monnaie est un bien public, il attend du candidat qu'il puisse au moins entrer dans le débat en y versant quelques arguments en faveur, ou non, de cette thèse. Il regrette donc que certains candidats se contentent parfois d'approuver sans entrer dans un véritable débat en apportant d'autres points de vue ou arguments ou que d'autres soient "perdus" dès lors que le jury les invite à arpenter des sentiers peu connus (ce qu'il ne fait, le plus souvent, que lorsque l'exposé initial était de grande qualité).

Liste des sujets:

- La trappe à liquidité et la politique publique
- La crise de la dette souveraine européenne.
- Comment réformer l'impôt sur le revenu français ?
- L'impact économique de la contrainte énergétique.
- Le PIB et les femmes.
- Les multiplicateurs fiscaux
- Travailleurs pauvres et pauvreté des ménages
- Peut-on parler de déclin industriel
- Les retraites
- Monnaie et inflation